



Centrales Villageoises du Pays d'Arles

Société par actions simplifiée à capital variable, au capital de 1000 €
Siège social : 5 rue Henri Barbusse 13200 Arles
N° SIRET 835 074 618 00017

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15/06/2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019 et pour soumettre à votre approbation les comptes et le bilan dudit exercice, ainsi que nos propositions d'affectation de son résultat.

Nous vous rappelons que les comptes, le bilan et plus généralement tous les documents nécessaires vous ont été communiqués dans les conditions prévues par la législation, la réglementation en vigueur et les statuts et nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

CARACTERISTIQUES DES INVESTISSEMENTS ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Faits marquants de l'exercice

Création de la SAS CVPARL le 31 janvier 2018

Réalisation d'une étude de faisabilité confiée au bureau d'étude OPTÉ (Gemenos 13420) sur un ensemble de 11 sites pour la phase 1 ; puis de 8 bâtiments pour les phases 2, 3 et 4. Réalisation des études de structure pour 6 de ces bâtiments qui sont : l'ancienne cave coopérative de Saint Pierre de Mézoargues ; l'école Louis Pergaud Raphèle ; l'immeuble SAMPA du 36 avenue G. Monge à Arles ; l'école maternelle de Salin de Giraud ; l'immeuble SAMPA avenue de Lattre de Tassigny n°8-10 bis à Arles ; l'usine TEC Industries à Saint-Rémy de Provence.

NB : la différence entre les 11 bâtiments initiaux et les 8 bâtiments maintenus dans les phases ultérieures de l'étude s'explique comme suit :

Abandon de 3 bâtiments : l'église de la Sainte Famille à Arles (suite à l'avis négatif de l'architecte des bâtiments de France) ; le parc ornithologique de Pont de Gau (coopération insuffisante avec le propriétaire et petite puissance) ; l'immeuble SAMPA avenue de Tassigny n°27 (craintes sur la charpente et risque d'ombrages non contrôlés).

Pour les études de structure, le chiffre de 6 études seulement s'explique par la mise en attente de 2 bâtiments (école de Gimeaux et immeuble SAMPA le Daudet à Tarascon).

Obtention et perception de deux subventions (Région Sud et ADEME) pour l'étude de faisabilité, chacune d'un montant de 9 520 euros.

Capitalisation : capital au 31 décembre 2019 de 58 700 euros (NB entre cette date et aujourd'hui 26 mai 2020, nous avons reçu de nouvelles souscriptions d'actions pour un total de 31 100 euros, portant notre capital à un total de 89 800 euros).

Obtention en décembre 2019 d'une subvention à l'équipement de la région Sud pour 9 centrales d'une puissance cumulée de 429 KWc, utilisable sur 5 ans d'un montant de 128 500 euros.

EXAMEN DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation sont de 17 751.05 en 2019.

Les charges d'exploitation (achats et charges externes, dotations aux amortissements, impôts et taxes...) s'élèvent à 24 792.10 euros.

Les charges financières s'élèvent à 17.64 euros.

En conséquence le résultat est négatif et s'établit à 7 058.69 euros.

EXAMEN DU BILAN

A l'actif

Les immobilisations s'élèvent à la somme brute de 15 euros.

Les créances de TVA s'élèvent à 4 844.30 euros.

Les disponibilités à la clôture de l'exercice atteignent 42 608.78 euros.

Au Passif

Le capital social s'élève à la somme de 57 100 euros.

Après déduction du déficit 2019, les capitaux propres sont positifs de 50 041.31 euros.

Les dettes s'élèvent à la somme de 7 367.82 euros.

INVESTISSEMENTS REALISES

Pour l'exercice 2018-2019 :

Nous avons commandé une étude de faisabilité à OPTE (Oser Pour la Terre) pour un montant de 16 471 euros HT.

Nous avons aussi payé 4 études de structure pour un total de 7 250 euros HT.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société achèvera sa recherche de financement (prêt bancaire, comptes courants d'associé) ; signera les contrats nécessaires (assurance, baux et COT, revente à EDF Obligation d'Achat) et réalisera les installations photovoltaïques sur une première tranche de 5 toits pour une puissance cumulée de 226 KWc. Les bâtiments concernés sont : l'ancienne cave coopérative de Saint Pierre de Mézoargues,

l'école maternelle de Salin de Giraud, l'école Pergaud à Raphèle, les immeubles de la SAMPA à Arles 36 rue Gaspard Monge et 8-10bis avenue de Lattre de Tassigny. Nous espérons commencer à produire au dernier trimestre 2020.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous avons effectué la 5^{ème} étude de structure (immeuble Sampa à Arles rue Gaspard Monge) pour un montant de 1900 HT.

Signature en mars 2020 d'une nouvelle mission confiée au bureau d'études OPTÉ : demandes de raccordement ENEDIS, maîtrise d'ouvrage, mise en place d'un contrat de maintenance et nettoyage.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne règle nous vous précisons que nous n'avons engagé aucun frais de recherche et de développement.

FILIALES

Notre société n'a aucune filiale et ne contrôle aucune société.

MONTANT GLOBAL DES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES VISEES A L'ARTICLE 39-4 DU CGI (art. 223 quater du CGI).

Néant

DETENTION DE CAPITAL PAR LES SALARIES

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que notre société n'emploie pas de personnel salarié, et qu'en conséquence aucune participation salariale dans le capital de la société n'existe à la date de clôture de l'exercice.

Si vous approuvez nos propositions, nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont présentées et qui ont été tenues à votre disposition dans les délais légaux et réglementaires.

La Présidente de la SAS, Dominique Vittoz

**S.A.S. Centrales Villageoises
du Pays d'Arles**
5, rue Henri Barbusse - 13200 ARLES
paysdarles@centralesvillageoises.fr
SIRET 835 074 618 00017

